

En préambule nous avons du mal à taire notre colère tellement nous sommes scandalisés par le fonctionnement des élections des élus des AS au CRUNSS. Nous ne comprenons pas comment l'UNSS nationale et la Rectrice peuvent passer outre les textes de référence nationaux, quand dans le même temps on demande aux professeurs d'être exemplaires et aux élèves de l'UNSS de respecter les règlements sportifs. Mais les élus des AS de la liste soutenue par le SNEP-FSU viennent de s'exprimer à ce sujet.

Pourtant c'est toujours un plaisir pour nous de participer à un conseil départemental de l'UNSS dans les Landes dans lequel on peut mesurer l'étendue des activités proposées, le soutien des collectivités et l'engagement des très nombreux acteurs et particulièrement des jeunes.

Malheureusement la dernière étude de l'OMS conforte les analyses que nous faisons depuis de nombreuses années : le très grand recul de la pratique physique chez les scolarisés plaçant la France à la 119^{ème} place sur 146 pays. Ce ne sont pas les réformes en cours dans le système éducatif, particulièrement pour l'EPS, ni l'absence d'impulsion et d'aide financière de l'Etat pour la construction de nouveaux équipements sportifs qui vont nous aider à redresser la barre. Les annonces et la communication de nos dirigeants vont bon train : « faire de la France une nation de sportifs », le fameux « héritage 2024 », « faire mieux grâce aux jeux », des labels « Génération 2024 » et « Terre des jeux », la création de 1000 Sections Sportives Scolaires ou Classes à Horaire aménagés Sportifs supplémentaires.... Mais dans les faits nous ne voyons rien de concret pour enrayer cette baisse d'activité chez les jeunes. Bien au contraire les décisions des réformes et leurs mises en œuvre fragilisent l'EPS et le sport scolaire.

Quelques exemples : disparition d'une épreuve pratique au DNB, baisse des horaires en LP, absence d'un enseignement de spécialité au lycée, disparition de référentiels nationaux par activité physique, des options EPS qui devaient ouvrir à la rentrée et qui ne l'ont pas été, un accès aux équipements insuffisant et très inégal selon les territoires, des mercredis après-midi davantage confisqués aux élèves parce que sont programmés des cours, des devoirs, des enseignements de spécialités. Et on peut craindre que la situation ne s'aggrave l'an prochain avec 2 niveaux de classe concernés par la réforme des lycées. D'ailleurs avec le nouveau Bac et les épreuves anticipées en 1^{ère} et terminales cela risque fort de bloquer les possibilités d'organiser des rencontres UNSS. D'ailleurs les collègues de lycées nous ont fait remonter les problèmes pour leurs équipes lycées UNSS durant trois semaines, avec les épreuves du bac qui viennent perturber les championnats.



Nous tenons à remercier, pour sa dernière année scolaire dans ses fonctions, le directeur départemental pour son engagement professionnel au service du sport scolaire pour le plus grand nombre, pour son intégrité et son honnêteté, pour la qualité et la clarté des documents et des bilans qu'il présente à chaque fois lors des conseils départementaux ; ils sont révélateurs d'un engagement sans faille et fidèle au plan départemental élaboré collectivement. Sa tâche de mise en œuvre de ce PDDSS prend tout son sens. Le sport scolaire est vraiment un outil essentiel au service de la pratique des collégiens collégiennes lycéens et lycéennes de notre département. Nous nous retrouvons dans les valeurs véhiculées dans les Landes et espérons qu'elles perdureront avec sa ou son successeur !

Nous avons déposé des questions diverses pour lesquelles nous espérons avoir des réponses.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Julien Lavielle et Christel De carlo, représentants du SNEP-FSU au CDUNSS Landes